

LE PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE, un territoire de 26 communes.



L'année 2026 sera particulière et importante pour le Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Au-delà des différentes actions qu'il mène et qu'il développera, et dont certaines sont détaillées dans cette Lettre d'information, le Pays connaîtra bien sûr le renouvellement de ses instances à la suite des élections municipales et de l'installation des deux conseils communautaires de Châteauroux Métropole et de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

Mais deux événements exceptionnels marqueront

2026 :

- la réalisation d'un jeu de société portant sur les 26 communes du Pays,
- le Congrès annuel des Pôles territoriaux et des Pays qui accueillera fin septembre, à Châteauroux, près de 400 personnes venues de toute la France.

Une double occasion de mieux faire connaître les missions du Pays Castelroussin Val de l'Indre et la richesse de notre territoire.

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de réussite et d'épanouissement pour cette nouvelle année.

Luc Della-Valle



JEU DE SOCIÉTÉ DÉDIÉ AU TERRITOIRE

Un concours proposé aux habitants pour gagner une boîte du jeu « Pays Castelroussin Val de l'Indre »

Découvrir son territoire en s'amusant et rendre les habitants fiers, c'est la première bonne idée ! Leur proposer de participer à la création du jeu pour qu'ils se l'approprient, c'est la deuxième bonne idée ! Un concours est donc organisé en janvier 2026 pour inciter les habitants à y participer.

Ce jeu de société s'adresse aux habitants et à toutes les personnes souhaitant mieux connaître notre territoire, tout en s'amusant. Il mettra à l'honneur son patrimoine, son histoire, ses légendes, ses savoir-faire, sa gastronomie, ses personnages... Bref, tout ce qui peut nous rendre fiers de notre territoire.

Dès son lancement et jusqu'à fin décembre 2025, les communes, habitants, écoles et acteurs du territoire ont pu transmettre leurs connaissances, proposer des thèmes et des contenus pour enrichir le jeu.

DU 5 JANVIER AU 25 JANVIER 2026 à minuit, un **concours est lancé auprès des habitants**. Il s'agit de proposer une question, une

charade ou une devinette sur le territoire. Les personnes dont la proposition aura été retenue par les éditions Jeux Bordier remporteront une boîte du jeu « Pays Castelroussin Val de l'Indre ».

Le faire savoir à tous les habitants

Pour relayer l'annonce du concours sur les réseaux sociaux et les sites web, nous avons envoyé un e-mail à chaque commune le 5 janvier 2026. Ce courriel incluait en pièce jointe l'affiche du concours ainsi qu'un lien vers le bulletin de participation. Il est également possible de partager la publication Facebook publiée sur la page du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Les résultats du concours seront connus en mars et une remise de prix sera organisée à l'automne.

Une belle occasion pour les 30 ans du Pays !

Un timing aligné sur le congrès annuel des Pôles territoriaux et des Pays.

Un jeu pour tous, construit avec le maximum de partenaires.

CONCOURS

du 5 janvier au 25 janvier minuit

Participez à la création du jeu de société
« Pays Castelroussin Val de l'Indre »

COMMENT PARTICIPER ?

Envoyez, à l'aide du [formulaire en ligne](#) (Facebook ou site du Pays), une proposition de question (question, charade, devinette) concernant le territoire (liste des communes concernées ci-dessous) sur le thème de votre choix.

Si votre question est retenue → elle sera intégrée au jeu et → vous gagnerez une boîte du jeu.

UNE BOÎTE DE JEU À GAGNER !

Notre question doit concerner l'une des communes suivantes :
Argentès, Arpy, Arthon : Buzancourt, Châteauroux : Chevillès, Congis, Deols, Dioré, Ercé, Jeu-les-Bos ; La Chapelle-Orthemale ; Le Poinçonnier ; Luitré, Mârzi, Mébœuf, Montrouzay : Neuilly-les-Bos ; Nihéne ; Saint-Genou, Saint-Lézin, Saint-Maur ; Saisseiges-Saint-Germain, Sougé, Vendouvres ; Villevêtu-sur-Indre.



Contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables thermiques (COT EnR) : évolution des règles de financement à compter du 1er janvier 2026

Les études de faisabilité et les investissements nécessaires au développement des énergies renouvelables thermiques sur le territoire bénéficient d'un financement partiel. À compter de janvier 2026, le taux de subvention pour les investissements évolue.

Une politique conjointe pour la transition énergétique

L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire mènent une politique commune en faveur de l'énergie et du climat, avec un axe fort : le développement des énergies renouvelables thermiques. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des objectifs nationaux et régionaux de lutte contre le changement climatique et de réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Elle se concrétise par la signature de contrats d'objectifs territoriaux (COT) avec les territoires.

Pour le Pays Castelroussin Val de l'Indre, en coopération avec le Pays de Valençay en Berry, cela s'est traduit par le lancement d'un nouveau **COT EnR (3^e génération), opérationnel depuis le 1er juin 2025 et signé pour une durée de quatre ans**. Ce contrat permet de mobiliser les financements de l'ADEME (Fonds Chaleur), complétés le cas

échéant par la Région et l'Europe (via le FEDER), pour des **projets de chaleur biomasse (bois énergie), de géothermie ou de solaire thermique**.

Publics éligibles et accompagnement

Les porteurs de projets éligibles sont :

- les acteurs publics,
- les acteurs privés détenteurs d'un numéro SIRET
- les associations.

Grâce au COT EnR, les **études de faisabilité** préalable, réalisées par des bureaux d'études habilités, sont subventionnables à hauteur de **60 %**. En complément, si le choix du futur système de chauffage n'est pas encore arrêté, une **étude d'opportunité gratuite**, menée par un partenaire technique, peut être proposée aux porteurs de projet.

Évolution des subventions à partir de 2026

Une modification importante entre en vigueur le 1er janvier 2026 : le taux de **subvention pour les investissements** passe de 45 % à **40 %**. À noter que la subvention à l'investissement de l'ADEME couvre la création de la chaufferie et du réseau de chaleur jusqu'à la sous-station. Les émetteurs de chaleur ou les travaux de rénovation du réseau secondaire peuvent être financés par d'autres dispositifs (FEDER, CRST, CEE, etc.).

Accompagnement des porteurs de projet

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre, en lien avec les opérateurs techniques chargés de l'accompagnement du COT EnR (ADEFIBOIS Berry pour les projets de chaufferie biomasse, le SDEI pour les projets de géothermie ou de solaire thermique), reste à la disposition des porteurs de projet intéressés.



Restitution de l'étude stratégique sur la relocalisation du système agro-alimentaire de l'Indre

Le 2 décembre 2025 à la Cité du numérique à Châteauroux, les acteurs du territoire se sont réunis pour la restitution de l'étude stratégique sur la relocalisation du système agro-alimentaire départemental, menée par le BASIC et le GRAP. Cette date marque aussi la première « Rencontre des acteurs de l'alimentation » de l'Indre et le lancement officiel de la gouvernance départementale et la coopération pérenne entre les 6 territoires porteurs d'un projet alimentaire territorial.

Près de 60 personnes étaient présentes pour assister à la restitution de l'étude : chambres consulaires, associations environnementales et du secteur de la solidarité, acteurs agricoles, élus locaux, représentants de l'État, acteurs de la distribution ou de la transformation alimentaire se sont mobilisés lors de cette rencontre.

Introduite par Michel Georjon, vice-président du Pays, la présentation portait sur les caractéristiques du système alimentaire de l'Indre ainsi que les potentiels nourriciers (possibilités de reconnexion entre production-transformation-consommation), et ses enjeux de durabilité. Les projections à horizon 2050, selon différents scénarios de relocalisation (tendancielle, faible, forte), ont été détaillées, mettant en lumière les facteurs de résilience et les nœuds stratégiques à dénouer pour mettre en place cette relocalisation. Enfin, la restitution s'est terminée par la présentation des modalités de coopération entre les territoires, et des premières orientations identifiées pour le plan d'actions.

Travail en atelier

La seconde moitié de l'après-midi a été consacrée aux ateliers pratiques, au format world café, permettant aux participants de travailler concrètement sur quatre axes :

1. Développer les systèmes d'approvisionnements en produits locaux et de qualité ;
2. Favoriser et accompagner les porteurs de projets à la structuration de la filière viande ;
3. Favoriser et accompagner les porteurs de projets à la structuration de la filière fruits et légumes ;
4. Co-construire le plan d'actions départemental.

Bilan et perspectives

Rik Vandererven, directeur de la DDT 36, a conclu la rencontre en soulignant l'ambition partagée par tous les acteurs, tout en pointant les défis à relever : investissements financiers, portage des projets, contraintes administratives (notamment l'intégration des produits locaux dans les marchés publics). Malgré ces freins, la journée a confirmé la volonté collective de construire une souveraineté alimentaire durable pour l'Indre.

La coopération des 6 territoires co-porteurs de la démarche ne s'arrêtera pas là puisqu'une convention partenariale sera signée début 2026. De ce fait, la restitution de l'étude le 2 décembre est également la première « Rencontre des acteurs de l'alimentation » de l'Indre, qui fera partie intégrante de la gouvernance de cette coopération départementale, et sera sollicitée annuellement pour co-construire le plan d'actions à cette échelle.



MÉMO

Les 6 territoires associés, porteurs d'un projet alimentaire

- Communauté de communes Éguzon-Argenton Vallée de la Creuse ;
- Parc Naturel Régional de la Brenne ;
- Pays Castelroussin Val de l'Indre (coordinateur de l'étude) ;
- Pays de La Châtre en Berry ;
- Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne ;
- Pays de Valençay en Berry.

Étude menée par :

- BASIC : Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif ;
- GRAP : Groupement Régional Alimentaire de Proximité.

Les financeurs

- ADEME : 70 % de subventions attribuées aux études alimentation durable ;
- Région Centre-Val de Loire : 30 % au titre du fonds A VOS ID du CRST.

Les deux phases de l'étude

- Un diagnostic de l'ensemble des flux de matières et produits transformés qui transitent par le territoire (le métabolisme) ; l'évaluation des tendances d'évolution et des menaces qui pèsent sur la production, la distribution et la consommation (système alimentaire).
- Les projections à horizon 2050 pour analyser la résilience de notre système agro-alimentaire local face aux enjeux climatiques, économiques et géopolitiques, en fonction du degré de relocalisation (tendancielle, faible et forte) ; Identification des nœuds stratégiques du système alimentaire de l'Indre pouvant servir d'axes stratégiques pour structurer un plan d'actions pour relocaliser le système alimentaire à l'échelle départementale.

Quelques données notables issues de l'étude

Trois scénarios modélisés :

- Tendanciel : maintien du statut quo et inertie du système actuel.
- Relocalisation faible : système alimentaire partiellement relocalisé, avec des actions ciblées par filière.
- Relocalisation forte : système alimentaire fortement relocalisé à tous les maillons de la chaîne alimentaire.

Neufs nœuds stratégiques bloquant la transition vers plus de relocalisation ont été identifiés :

- 4 nœuds spécifiques aux filières : céréales, élevage, fruits/légumes, pisciculture ;
- 5 nœuds transversaux : précarité alimentaire et faibles revenus agricoles, restauration collective, accès à la terre, reconnexion aux territoires voisins, et attractivité du territoire.

Quelques chiffres :

- Potentiel nourricier : 540 % (5 fois les besoins) ;
- Surface agricole utile (SAU) : 447 000 hectares ;
- Part des céréales dans la production : 82 % ;
- Population en précarité alimentaire : 18 % ;
- Communes sans commerce alimentaire : 62 % ;
- Haute des pesticides (2020–2022) : +15 % ;
- SAU en agriculture biologique : 5,2 % (contre 10 % en moyenne nationale) ;
- Âge moyen des agriculteurs : 52 ans ;
- 39 % des exploitations menacées par des départs en retraite non compensés.

Pistes d'actions pour dénouer les nœuds

Faire vivre la démarche et la coopération

AXE 1 - Communication et interconnaissance

- Publier une newsletter départementale sur les PAT et l'étude ;
- Participer au collectif départemental du Festival AlimenTerre ;
- Organiser une journée départementale d'interconnaissance autour de l'alimentation ;
- Diffuser largement les résultats de l'étude ;

- Élaborer un annuaire départemental des acteurs alimentaires et agricoles.

AXE 2 – Mettre en place et suivre la gouvernance

- Organiser des COPIL, des COTECH et des groupes de travail ;
- Suivre et évaluer les actions via des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Structurer les filières du territoire

AXE 1 – Développer les systèmes d'approvisionnement en produits locaux et de qualité

- Tester et développer la planification avec la restauration collective ;
- Réfléchir à des outils de logistique départementaux.

AXE 2 – Mettre en valeur les productions locales

- Valoriser les marques et labels existants ;
- Créer une marque/label pour la viande locale (projet Chambre d'agriculture et Pays de La Châtre en Berry) ;
- Développer l'agritourisme.

AXE 3 – Accompagner les porteurs de projets

Filière céréales :

- Créer du lien entre AXERÉAL, AXIANE MEUNERIE et les boulangeries artisanales.

Filière fruits et légumes :

- Créer un pôle technique pour les légumes de plein champ ;
- Étudier la diversification vers des filières noix/noisettes avec une potentielle valorisation par les transformateurs locaux (Vigean, Jean Hervé, ...).

Filière élevage :

- Créer une marque/label pour la viande locale (projet Chambre d'agriculture et Pays de La Châtre en Berry) ;
- Maintenir les trois abattoirs et créer des outils de découpe.

AXE 4 – Faire le lien avec les marchés extérieurs

- Actions à construire.

La consommation et les débouchés

AXE 1 – Restauration collective

- Former les agents (initiale et continue) ;
- Développer des « formations-actions » pour la transition ;
- Accompagner la restauration hospitalière et séniior ;
- Renforcer le diagnostic « Ma Cantine » ;
- Tester et développer la planification avec la restauration collective.

AXE 2 – Développer l'attractivité du territoire et l'accessibilité des lieux de consommation

- Développer le transport solidaire pour accéder aux lieux d'approvisionnement ;
- Expérimenter la Sécurité Sociale de l'Alimentation ;
- S'appuyer sur le lien entre l'association Cagette et Fourchette et la Banque Alimentaire.

AXE 3 – Accompagner la grande distribution à développer son approvisionnement en local

- Élaborer un état des lieux des produits locaux vendus en hyper /supermarchés.

Le PAT du Pays Castelroussin Val de l'Indre labellisé niveau 2

Le 30 octobre 2025, le Pays Castelroussin Val de l'Indre a obtenu la labellisation de niveau 2 pour son Projet Alimentaire Territorial (PAT), après sélection par le comité du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Ce label « PAT en action », valable pour 5 ans renouvelables, récompense l'engagement du territoire en faveur d'une alimentation durable et solidaire.

Soutiens financiers et actions phares

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre est lauréat de deux appels à projets :

Appel à candidatures du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire : une enveloppe de 111 750 € pour les trois premières années, destinée à animer et promouvoir le PAT.

Parmi les actions prévues :

- ❀ Poursuite du projet « Mettons fin à la précarité alimentaire en Pays Castelroussin Val de l'Indre ».
- ❀ Annualisation du Festival Alimen**TERRE**, avec des projections de films et ateliers de sensibilisation.
- ❀ « Défi Alimentation » : cycle de 5 ateliers (1/mois) animés par le CPIE Brenne-Berry. pour sensibiliser le grand public . Les premiers concernés seront les adhérents du tiers-lieu Mill'Pot'Agés, visant à favoriser une alimentation locale, de saison, saine et financièrement accessible.

- ❀ Engager les réflexions sur un diagnostic foncier, agronomique et agricole à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre pour une stratégie adaptée aux besoins du territoire.

Appel à projets régional du Programme National de l'Alimentation : près de 30 000 € pour généraliser dans d'autres établissements scolaires le projet « Alim Ados » initié au collège Rosa Parks dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de Châteauroux Métropole.

Au programme :

- ❀ Création d'un guide méthodologique pour aider les établissements à monter leur propre projet pédagogique sur l'alimentation saine et durable.
- ❀ Ateliers pratiques pour les élèves (nutrition, équilibre alimentaire, composition d'un menu équilibré avec recherche de recettes et d'ingrédients, cuisine).
- ❀ Actions de communication pour mobiliser les écoles, collèges et lycées du territoire.

Un PAT en mouvement

Cette labellisation marque une nouvelle étape pour le PAT du Pays Castelroussin Val de l'Indre, qui renforce son action en faveur de la transition alimentaire, de la lutte contre la précarité et de l'éducation à une alimentation durable. **Les établissements scolaires (du primaire au lycée) intéressés par le projet « Alim Ados » peuvent contacter Clara Chanzy pour plus d'informations.**



Festival Alimen**TERRE** - 6 novembre 2025 - Projection du film "Manger pour vivre" organisée par le Pays en lien avec le CPIE Brenne-Berry et le CCAS de Châteauroux à la salle Edith Piaf

« Mettons fin à la précarité alimentaire en Pays Castelroussin Val de l'Indre » : une nouvelle étape pour l'alimentation solidaire

Le projet « Mettons fin à la précarité alimentaire en PCVI », co-porté par le Pays Castelroussin Val de l'Indre et le CPIE Brenne-Berry, s'achève officiellement le 31 décembre 2025 après trois années d'action.

Lauréat de l'appel à projets du Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées « Mieux Manger pour Tous », il a fédéré un collectif d'acteurs de la solidarité (CCAS, Secours Catholique, Secours Populaire, Solidarité Accueil, etc.) et de citoyens autour d'un objectif commun : rendre accessible une alimentation locale, durable et de qualité pour tous.

Vers une association pérenne

Après deux années de travail collaboratif et 11 sessions d'ateliers, le collectif a décidé de créer l'association « Saveurs solidaires en Berry ». Ses statuts, finalisés le 3 décembre 2025, prévoient une gouvernance collégiale et une ouverture à tous (citoyens, associations, producteurs, artisans). L'association cherche encore ses membres pour former son conseil d'administration et son bureau.

Un projet concret : une épicerie sociale et solidaire innovante

Le premier projet de l'association est la création d'une épicerie sociale et solidaire, différente des modèles existants :

- **Approvisionnements** : produits 100 % locaux (alimentaires dans un premier temps) et de qualité.
- **Gouvernance** : les adhérents participent au choix des produits via des critères définis collectivement.
- **Public** : ouverte à tous, avec une tarification sociale adaptée aux revenus.
- **Perspectives** : cuisine partagée, frigo solidaire, épicerie mobile pour les zones rurales...

Rejoignez le mouvement !

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou en savoir plus, contactez Clara Chanzy - 02 34 68 04 71 - alimentation@payscastelroussin.fr.



Les GTAAP Leader : 5 projets validés



Les rendez vous des Groupes de travail des appels à projets (GTAAP) Leader des 14 octobre et 16 décembre 2025.

Le Pays dispose d'une enveloppe de fonds européens d'un montant de 1 423 000 €. Les projets sont examinés par les GTAAP. En octobre 3 projets ont été validés :

1. Stage Para Judo (stage Cyril Pagès), porté par le Comité Départemental de l'Indre de Judo et disciplines associées.
2. Projet de création, aménagement et valorisation historique, patrimoniale et environnementale des itinéraires de Promenades et Randonnées, porté par Châteauroux Berry tourisme, la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole (CACM), la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne (CCVIB).
3. Réalisation des boucles cyclo touristiques sur les Pays Valençay en Berry et Vallée du Cher et du Romorantinais, projet porté par ces deux Pays.

En décembre 2 projets ont été validés :

1. Création d'une ressourcerie sur le territoire du Pays de Valençay en Berry, projet porté par l'association Besoin d'R.
2. Mise en œuvre d'une opération collective pour la restauration de mares à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre (À vos mares, prêts, restaurez), projet porté par le Pays Castelroussin Val de l'Indre.



Comité de programmation

Le comité de programmation Leader s'est réuni le 16 décembre à Chezelles. Cette réunion a permis de faire un point sur : les projets, la maquette financière, la programmation de dossiers.

Point sur les projets

À ce jour, 44 porteurs de projets sont accompagnés, 33 ont fait l'objet d'un passage devant les GTAAP Leader dont 32 avec un avis favorable.

Maquette financière (enveloppe dédiée aux projets)

Sur une enveloppe totale de 1 138 400 €, 605 157.19 € ont été fléchés soit 53 % de fonds destinés aux subventions des projets.

Programmation

Deux dossiers d'animation gestion du GAL ont été programmés, permettant la mise en œuvre du programme pour un montant de 79 838.49 € pour l'année 2025.

Les deux premiers dossiers de projets portés par la Pays Castelroussin Val de l'Indre enfin programmés sur le Leader 2023-2027 ! Il s'agit de la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue 2024 (pour un montant de 4 964.80 €) et de la Trame Verte et bleue 2025-2026 (pour un montant de 12 940 €) validés à l'unanimité.

Merci à la commune de Chezelles qui a offert le pot de l'amitié à la suite de la réunion.

Les orientations budgétaires à l'ordre du jour du dernier comité syndical



Le comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre s'est tenu le 3 décembre 2025 à la salle des fêtes de Diors. Le maire de la commune, Christian Baron, y a accueilli les élus pour la dernière réunion de l'année. Cette séance avait pour objectif principal de valider les grandes actions prévues en 2026, à travers les orientations budgétaires du syndicat présentées par le président du Pays, Luc Della-Valle.

Pour toutes les collectivités territoriales, cet exercice reste particulièrement complexe, au regard des nombreuses interrogations en suspens dans l'attente du vote du projet de loi de finances par le Parlement. Malgré ce contexte, il a fallu préparer des prévisions budgétaires les plus fiables possible. Grâce à la stabilité des effectifs et à la continuité des actions engagées, le Pays Castelroussin Val de l'Indre a pu dégager des perspectives relativement claires pour l'année 2026. Les élus ont ainsi validé le maintien, au même niveau que les deux dernières années, des contributions financières des établissements publics de coopération intercommunale, à savoir Châteauroux Métropole et la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne.

Bien que des incertitudes demeurent concernant les délais d'instruction de certains dossiers par les autorités de gestion, retardant les paiements de subventions, la programmation européenne a enfin démarré concrètement. Les premiers versements, dans le cadre de la programmation 2023-2027, sont intervenus en fin d'année 2025, permettant ainsi de poursuivre les actions engagées.

Dans ce contexte, de nouvelles actions seront lancées ou finalisées en 2026, parmi lesquelles :

- Le démarrage effectif de nouvelles actions dans le cadre du projet alimentaire de territoire, grâce à

la labellisation de niveau 2 obtenue en 2025, ainsi que la concrétisation de la démarche de coopération départementale, dont le lancement officiel est prévu début 2026 ;

- Le lancement d'un nouvel appel à projets pour la restauration des mares à l'échelle du Pays, complétant ainsi les nombreuses actions déjà menées par le Pays en faveur de la préservation de la biodiversité sur le territoire ;
- La finalisation du jeu de promotion du territoire, en cours d'élaboration avec les éditions Bordier, grâce à la contribution de l'ensemble des partenaires, notamment les communes. Ce jeu sera commercialisé à partir de septembre 2026, à l'occasion du 30^e anniversaire du Pays Castelroussin Val de l'Indre ;
- L'accueil, les 24 et 25 septembre 2026, du Congrès annuel des Pôles Territoriaux et des Pays (CAPP 2026), à Châteauroux, sous l'égide de l'ANPP, avec le soutien de la ville, de nombreux partenaires et l'implication active du Pays. Cette manifestation d'ampleur nationale permettra de présenter et d'illustrer concrètement les missions et actions portées par les Pays, et particulièrement le Pays Castelroussin Val de l'Indre, après le renouvellement des conseils municipaux et des instances de gouvernance du Pays qui interviendra suite aux élections municipales de mars 2026..



Atlas de la biodiversité intercommunale Val de l'Indre Brenne : état d'avancement

L'Atlas de la biodiversité intercommunale (ABIC) est désormais opérationnel sur le territoire de la Communauté de communes Val de l'Indre – Brenne (CCVIB).

Depuis septembre, l'équipe projet se concentre principalement sur la réalisation d'un inventaire des connaissances disponibles sur le territoire et l'analyse des données naturalistes collectées. Ces dernières serviront notamment à proposer, au printemps prochain, un plan de prospection. Celui-ci guidera les inventaires complémentaires à mener entre mars et septembre 2026.

En parallèle, afin d'enrichir ce futur plan de prospection, trois réunions publiques ont été organisées à Buzançais, Vendœuvres et Villedieu-sur-Indre. La présentation des objectifs de l'atlas et des étapes de sa réalisation a permis aux participants de mieux appréhender le projet et de comprendre comment chacun pourra s'y impliquer tout au long de la démarche. Le Pays Castelroussin Val de l'Indre (maître d'ouvrage) et l'association Indre Nature (prestataire) ont en effet souligné le caractère collectif et participatif d'un atlas.

Lors de la deuxième partie de chaque réunion, un atelier a permis aux participants de partager leurs connaissances locales. Ceux-ci ont pu localiser sur de grandes cartes des lieux spécifiques (mares, étangs, boisements) ou indiquer des secteurs où il serait pertinent de réaliser des inventaires. C'est cette connaissance fine du territoire, la manière de le fréquenter au quotidien et son histoire que l'équipe projet souhaite mobiliser pour construire l'atlas.



Un livret-guide spécialement conçu pour l'ABIC

Pour s'informer et participer à l'atlas ou pour les personnes qui n'auraient pas pu assister aux réunions, un livret-guide a été réalisé. Distribué lors des réunions, il sera également mis à disposition dans différents lieux publics des 12 communes du territoire.



Programme 2026


JANV

Diffusion du programme des animations 2026 : 12 sorties, ateliers, conférences répartis sur le territoire


JANV

FÉV

Enquêtes(1) auprès des élus, responsables et agents techniques des communes, acteurs locaux.


MARS

Comité de suivi avec présentation et validation du plan de prospection


AVR

MAI

Comité de pilotage


MARS

SEPT

- Inventaires naturalistes ;
- animations ;
- inventaires participatifs.


SEPT

DÉC

Programmation 2027 des animations, interventions auprès des entreprises, formations des élus.

(1) Enquêtes réparties entre le Pays et Indre Nature

- Élus et équipes techniques : atelier d'une demi-journée par groupe de 3 communes ;
- Acteurs locaux : entretien individuel d'environ 1 heure.

Les élèves de Sougé impliqués dans l'ABIC



Chaque année, sur la durée de l'ABIC, des actions spécifiques avec une classe de cycle 3, seront proposées et animées par le CPIE Brenne Berry.

Pour l'année scolaire 2025/2026, l'école de Sougé s'est portée candidate pour intégrer le programme. Les 15 élèves de la classe de CM1/CM2 seront mobilisés pour réaliser différentes actions autour des sciences participatives :

- Découverte de la biodiversité dans la cour d'école ;
- Installation d'un carré de biodiversité et observation de son évolution ;
- Suivi d'une espèce cible ;
- Restitution du projet à la rentrée prochaine auprès des nouveaux élèves et transmission.

12ème opération « voulez-vous planter des haies ? »

De nombreux projets ont vu le jour à l'occasion de cette 12ème opération collective d'aides à la plantation. Les communes du territoire se sont particulièrement impliquées dans différents projets, les agriculteurs étant moins nombreux à planter cette année.

Les bénéficiaires de l'opération 2026

La commune de **Montierchaume** avec la plantation d'une micro-forêt urbaine de 400m², d'une haie bocagère de 60 mètres et de 5 fruitiers de conservation.

La commune de **Mâron** avec la plantation de 115 mètres de haies bocagères .

La commune de **Coings** avec la plantation de 510 mètres d'alignement d'arbres dont des fruitiers anciens de conservation.

L'**EARL La Ménigauderie** avec la plantation de 450 mètres de haies bocagères bordant une parcelle cultivée.

L'**EARL Forges** avec la plantation de 65 arbres au sein d'une prairie humide du bord de l'Indre.

Des compléments de plants ont également été réalisés pour remplacer des arbres issus de projets aidés sur des précédentes opérations.



Les chiffres 2025

- ♣ 625 mètres de haies bocagères
- ♣ 510 mètres d'alignement d'arbres
- ♣ 400 m² de micro-forêt
- ♣ 145 arbres isolés (compléments compris)



Plantations avec les élèves du collège Jean-Monnet et de l'école primaire de Montierchaume

Lancement d'une opération collective pour la restauration de mares "à vos mares, prêts, restaurez"

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre souhaite encourager l'entretien et la restauration des mares de son territoire (privées, communales ou du domaine public).

Les mares constituent de petites zones humides pouvant s'assécher une partie de l'année. Leur surface n'excède pas 5 000 m² et leur profondeur ne dépasse pas 2 mètres. Le plus souvent créées par l'homme pour des usages domestiques ou agricoles, elles sont fortement menacées par l'assèchement ou le comblement (naturel ou volontaire). Pourtant, ce sont de précieuses entités naturelles rendant de nombreux services : accueil de la biodiversité, gestion des eaux pluviales, réserve incendie, lutte contre les îlots de chaleur.

En 2026, un appel à candidature sera émis pour sélectionner trois mares qui bénéficieront d'un diagnostic préalable, puis de travaux d'entretien et/ou de

restauration. Ce travail, porté par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, permettra aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement technique et d'une gestion des travaux mutualisée. Le propriétaire devra financer une partie des travaux.

Cette première opération devrait s'échelonner sur 2 ans :

- 2026 : visite des mares proposées, diagnostic et expertise naturaliste, contractualisation avec les propriétaires, formulation des travaux à réaliser.
- 2027 : réalisation des travaux, visite technique post travaux, installation de panneaux d'information, formation collective à l'entretien et la gestion des mares.

Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre du 14 octobre à Déols

Le conseil de développement (CODEV) s'est réuni le 14 octobre 2025 à la salle du conseil de Déols.

À l'ordre du jour :

Échanges sur l'attractivité et la perception du département de l'Indre par les jeunes

Un groupe de membres du CODEV élaborera un questionnaire, qui sera ensuite proposé aux écoles, collèges, lycées et universités. L'objectif est d'accompagner l'Agence d'Attractivité de l'Indre dans une analyse critique du territoire et de recueillir des pistes d'amélioration suggérées par les jeunes.

Présentation du dispositif MONALISA 36

Ce collectif, qui a récemment célébré ses 10 ans, compte 400 bénévoles engagés dans la lutte contre l'isolement. Il souhaite désormais s'étendre à l'échelle du département de l'Indre en créant une coordination territoriale.

Intervention d'Alizée Pinoteau, maître-chien guide d'aveugle

Seule maître-chien guide d'aveugle en activité dans l'Indre, elle a présenté son métier aux côtés d'Urios, un chien en formation au sein de l'association «Les 4 A», basée à Sermentizon. L'association recherche des familles d'accueil bénévoles pour les chiens pendant leur apprentissage.



La réunion s'est conclue par un moment convivial, permettant de prolonger les échanges de manière informelle.



■ JANVIER

BUREAU

21 Mercredi - 18 h 00

Salle de réunion du Pays au

2e étage - Châteauroux

■ FÉVRIER

COMITÉ SYNDICAL

11 Mercredi - 18 h 00

Salle des fêtes à Saint-Lactencin

Agenda 2026

En ligne : <https://www.payscastelroussin.fr/agenda.html>



Bonne Année !

2026